STAGE SYNDICAL DE FORMATION

Agir au conseil d'administration et Développer la vie syndicale dans son établissement

Jeudi 18 novembre 2021 de 9h30 à 16h30

Nouveau collège de Mantes-la-Jolie
1, rue Marcel Doret
78 200 Mantes-la-Jolie

→ **Pour y accéder :**

Depuis la gare de Mantes-la-Jolie : 15 min de Bus (BUS A) – ou 25 min de marche.

Pour ce stage, la demande d'autorisation d'absence est à transmettre avant le ***lundi 18 octobre 2021***

CONTENU DU STAGE :

Comprendre le fonctionnement du CA : élaborer une liste syndicale en vue des élections, connaître les textes réglementaires, les prérogatives du CA, adopter une motion.
Voter le budget, le compte financier : comment est construit un budget ? quels documents réclamer ? quel vote émettre ?
Utiliser les outils syndicaux : déposer une heure d'information syndicale, un préavis de grève, gérer les relations hiérarchiques avec le Chef d'Établissement.
Agir : adopter une motion avec les parents d'élèves, demander une audience auprès du DASEN, du Recteur, communiquer avec la presse, construire des liens avec les établissements voisins en lien avec les sections départementale et académique.

Inscription :

Stage ouvert à tous, syndiqués et non syndiqués.

1) S'inscrire auprès du SNES (certifiés, agrégés, CPE)
http://versailles.snes.edu/
onglet « Stages et réunions »

2) Adresser un mois avant le stage une demande d'autorisation d'absence à la Rectrice à remettre au chef d'établissement.
Cette autorisation est à télécharger directement sur le site du SNES-FSU

Pour plus de détails :
snes78@versailles.snes.edu